

# 80 KM/H ET ENTRETIEN DES ROUTES. Les motards appellent à manifester

La « fête » aux radars continue dans le Jura. Cette semaine celui d'Alièze voit la vie en rose. Celui des Rousses est vert de rage. Celui de Champagnole broie du noir. Sur la RN49, une balle de paille est opportunément venue se coller au radar chantier. Quand à celui de Saint-Claude, il est recouvert de plastique...

Si le mouvement des Gilets jaunes est presque éteint dans le Jura, la fronde anti-radars se poursuit donc, avec des appareils régulièrement mis à mal. Ainsi à Morbier et à Mantry, les deux radars démontés n'ont toujours pas été remplacés. Ils pourraient l'être par des radars de nouvelle génération postés en haut de mâts, mais qui, eux aussi, font l'objet de dégradations là où ils sont installés.

Cette fronde anti-radar, qui dure depuis maintenant plus d'un an, est l'une des conséquences de l'exaspération des usagers face à la mesure des 80 km/h, prise par le Premier ministre le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Face à la tempête « jaune », en fin d'année, l'exécutif a dû lâcher du lest, promettant qu'il permettrait aux conseils départementaux qui le souhaitent de revenir sur la mesure 80. A l'occasion de l'exa-



**La fronde anti-radar n'est pas retombée dans le Jura ou les appareils sont régulièrement dégradés**

men sur la loi des mobilités, qui a débuté lundi 2 septembre, les modalités de cette autorisation devraient être connues. Mais pour les usagers, qui réclament toujours une abrogation pure et simple du décret, tout cela est bien trop long. Réunis vendredi 30 août, les Motards en colère du Jura montrent d'ailleurs les dents. Cet été, la FFMC 39 a en effet écrit aux parlementaires (Danielle Brulebois, Marie-Chris-

tine Dalloz, Jean-Marie Sermier, députés, Sylvie Vermeillet et Marie Christine Chauvin, sénatrices), ainsi qu'au président du Conseil départemental, Clément Pernot, pour dire leur impatience.

Si Sylvie Vermeillet et Jean-Marie Sermier dans leurs réponses confirment une position ferme en faveur l'assouplissement des 80 km/h, la lettre de Clément Pernot a semblé moins explicite aux motards, qui, du

coup, vont appeler à une manifestation passant par le Conseil départemental et la Préfecture, le samedi 5 octobre prochain, avec deux mots d'ordre : pour l'abrogation des 80 km/h et contre « l'entretien des routes aux rabais », exaspérés qu'ils sont « par le gravillonnage à outrance et le rafistolage des routes avec des rustines aussi dangereuses pour les motards que pour les cyclistes ».